

CONVOCATION du CONSEIL MUNICIPAL

Le public est informé que le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Pernes-les-Fontaines est convoqué le :

Lundi 17 Décembre 2018

à 18 heures 30

en Mairie, Salle de Brancas

Le Maire,



ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la précédente séance,

- 1 – Compte rendu des décisions municipales,
- 2 – Création de deux périmètres délimités des abords (PDA) sur proposition de l'Architecte des Bâtiments de France : Avis de la Commune,
- 3 – Attribution d'une subvention exceptionnelle au Conseil Départemental de l'Aude,
- 4 – Demandes de subvention pour la construction d'une bibliothèque au Hameau des Valayans,
- 5 – Admission en non-valeur de créances irrécouvrables,
- 6 – Décision modificative de crédits n° 3 du Budget Ville,

.../...

- 7 – Décision modificative de crédits n° 1 du budget annexe du camping,
- 8 – Mise en place du Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP),
- 9 – Mise en place d'un régime d'astreinte pour les agents de la Police Municipale,
- 10 – Renouvellement de la convention d'intervention foncière avec la SAFER,
- 11 – Garantie d'emprunt accordé à Grand Delta Habitat : reconduction d'une garantie sur l'avenant d'un contrat,
- 12 – Convention de partenariat pour l'accueil des jeunes de Saint-Didier à l'Espace Jeunesse Municipal,
- 13 – Acquisition à l'euro symbolique d'une parcelle sise Route d'Althen pour mise à disposition du Syndicat Mixte des Eaux de la Région Rhône-Ventoux,
- 14 – Modification du tableau des effectifs du Personnel Communal,
- 15 – Approbation de la Convention « Plan mercredi »,
- 16 – Convention à conclure avec le « Badminton Olympique de Pernes » pour la mise à disposition de personnel de l'Association,
- 17 – Désignation des délégués du Conseil Municipal devant siéger au sein du Conseil d'Administration du Collège Charles Doche,
- 18 – Convention de servitude à conclure avec ENEDIS,
- 19 – Rapports d'activités - exercice 2017 - des différents Etablissements Publics de Coopération Intercommunale dont la Commune est membre.

§ § § § § §